République Française

Département du Bas-Rhin



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 juin 2024

Nombre de conseillers élus : 29

Conseillers en fonction: 26

Conseillers présents : 19 (5 procurations)

L'an 2024, le 10 juin à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Martin GUNDELACH a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été mailés le 4 juin 2024.

Membres présents :

M. Jacky WOLFARTH
Mme Stéphanie GUIMIER
14 CL 1 14/EU

M. Claude WEIL Mme Nathalie GARBACIAK

M. Bruno LEFEBVRE Mme Florence SCHWARTZ

M. Jean Jacques KNOPF

M. François LARDINAIS

M. Christian SITTLER

M. Eric LACHMANN Mme Julie ROJDA

M. Eric HELBLING

Mme Séverine RAMSEYER

M. Frédéric BARTHE

Mme Elsa ESTREICHER

M. Martin GUNDELACH

M. Philippe WETZEL

M. Richard BAUMERT

Mme Caroline RUDOLF

Membres absents excusés :

Mme Véronique BRUDER (procuration à M. le Maire), Mme Sonia JEHL (procuration à M. Claude WEIL), Mme Ellia FONTAINE (procuration à Mme Nathalie GARBACIAK), M. Antony REIFF, Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à M. Jean Jacques KNOPF), Mme Chantal WINTZ (procuration à M. Eric HELBLING), M. Vincent KALT.

Assistait en outre : M. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services.

DCM41/03/2024

<u>Parcelle mare aux batraciens : bail emphytéotique avec le Conservatoire</u> d'Espaces Naturels d'Alsace

M. Jean Jacques KNOPF, Adjoint au Maire, rappelle qu'il y a une dizaine d'année, la Commune a créé une mare aux batraciens sur la parcelle communale section 5 n°48 en face de l'étang de pêche.

Afin de permettre une action biologique et naturaliste sur la mare en adéquation avec les objectifs attendus, il est proposé au Conseil Municipal de confier la gestion de ce site au Conservatoire des Sites Alsaciens.

De plus, du fait des périodes estivales très sèches ces dernières années, la mare se retrouve souvent à sec. Afin de corriger ce point, des travaux seront réalisés au courant du mois de septembre afin d'améliorer la configuration du site. Ceux-ci seront réalisés gracieusement par la société Gravières Helmbacher.

Accusé de réception en préfecture 067-216700286-20240610-DCM41-03-2024-DE Date de réception préfecture : 14/06/2024 Vu la proposition du Conservatoire des Sites Alsaciens, entendu les explications de M. Jean Jacques KNOPF, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

décide :

- d'approuver la signature du bail emphytéotique selon le projet joint en annexe.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance, M. Martin GUNDELACH

POUR EXTRACT CONFORME Le Maire, Jacky WOLFARTH.

